

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9636**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - mention : psychologie - spécialité : psychanalyse et psychopathologie clinique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1- Participer à la conception, et à la réalisation des enquêtes et recherches

Définir une problématique et élaborer des hypothèses

Déterminer les méthodes de recueil et d'analyse de données

Interpréter les données et formaliser les résultats obtenus

Collecter, structurer et synthétiser des informations et éléments théoriques relatifs à l'objet d'étude

2- Soutenir une position clinique

Mettre en place et animer des accompagnements thérapeutiques individuels ou collectifs

Elaborer une méthodologie clinique en référence aux paradigmes de la psychanalyse

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Maîtriser les outils de prise en charges s'inscrivant dans le paradigme enseigné (analytique), dans des dispositifs individuels et institutionnels.

Maîtriser les outils de la psychopathologie clinique, d'évaluation et thérapeutiques.

Maîtriser les théories psychanalytiques fondamentales, les approches topique, dynamique et économique de l'appareil psychique d'un point de vue métapsychologique freudien

Maîtriser les approches psychanalytique et psychopathologique du milieu éducatif et social, du vieillissement, des institutions de soins et réseaux de santé, des processus psychiques à l'œuvre chez le bébé, l'enfant et l'adolescent, des états-limites, névroses et psychoses, des relations transférentielles et des psychothérapies, du diagnostic différentiel et de la prise en charge clinique.

Connaître les spécificités psychopathologiques des différents publics (adultes, enfants, personnes âgées)

Actualiser en permanence ses connaissances et méthodes

S'adapter aux contextes, aux individus auprès desquels il intervient

Travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires

Pratiquer l'anglais au niveau B2 du cadre européen commun de référence en langues

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Hôpitaux et centres spécialisés

Institution éducative ou pédagogiques

Recherche

Enseignement

Structures d'accueil de la petite enfance privées ou publiques

Psychologue clinicien

Psychologues travaillant en libéral

Formateurs et superviseurs de travailleurs sociaux

Enseignant - chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Réglementation d'activités :

Titre de psychologue

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Psychopathologie fondamentale, la psychopathologie de l'adulte, la gérontologie, la psychopathologie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent

- Méthodologies cliniques (examen clinique, entretien, techniques projectives, indications thérapeutiques)

- Approches topique, dynamique et économique de l'appareil psychique d'un point de vue métapsychologique freudien

- Théories psychanalytiques fondamentales

- Approches psychanalytique et psychopathologique du milieu éducatif et social, du vieillissement, des institutions de soins et réseaux de santé, des processus psychiques à l'œuvre chez le bébé, l'enfant et l'adolescent, des états-limites, névroses et psychoses, des relations transférentielles et des psychothérapies, du diagnostic différentiel et de la prise en charge clinique.

- Méthodologies de recherche (anglais, bibliographie, données cliniques, validation)
- Méthodologies professionnelles (dynamiques institutionnelles, journées professionnelles)

Epreuves théoriques et pratiques, stage de professionnalisation obligatoire (d'une durée au moins égale à 500h), supervisé par un psychologue praticien.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 65% enseignants-chercheurs en psychologie et 35% professionnels psychologues
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants-chercheurs en psychologie et professionnels psychologues
En contrat de professionnalisation	X	.
Par candidature individuelle	X	.
Par expérience dispositif VAE	X	oui idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Loi 85-772, Décret 90-255 liste de diplômes permettant de faire usage du titre de psychologue, Arrêté 19 mai 2006 relatif à la validation du stage

Pour plus d'informations

Statistiques :

Certification d'environ 60 titulaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=lpcp>

[Université d'Aix-Marseille I](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence, 3 place Victor Hugo 13001 Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence - Site Schuman

Département de psychologie et psychopathologie cliniques

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277